

INSPECTION GÉNÉRALE D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE
Diplôme national du brevet
session 2006
**Rappel des programmes sur lesquels porteront les épreuves d'histoire-
géographieéducation**
civique de la série professionnelle et de la série technologique
– Septembre 2005 –

La circulaire complémentaire de préparation de la rentrée parue au BO n° 30 du 25 août 2005 précise que « la session 2006 du DNB se tiendra sur les principes et le format du brevet actuel. Sont maintenues pour 2006 les trois séries du brevet (collège, technologique, professionnelle). En effet, même si le principe d'une nouvelle troisième unique est inscrit dans les textes, l'année 2005-2006 doit encore être considérée comme transitoire pour l'extinction des différentes formes de troisièmes aujourd'hui existantes (technologiques, préparatoires à la voie professionnelle, à option technologie). Il convient que, dans cette période transitoire, aucun élève ne soit pénalisé et que chacun puisse se présenter dans la série envisagée ». Par ailleurs, l'arrêté du 28 juillet 2005 relatif aux modalités d'attribution du DNB indique que « les élèves des classes de troisième ayant suivi l'enseignement du module découverte professionnelle de six heures peuvent se présenter à la série de leur choix ». Les épreuves étant reconduites pour les séries technologique et professionnelle pour la session 2006, il a semblé utile de repréciser les programmes sur lesquels portent les épreuves d'histoire, de géographie et d'éducation civique. Ces programmes d'examen restent ceux définis dans l'arrêté du 18 août 1999 (BO n° 31 du 9 septembre 1999).

Série professionnelle

Les questions au programme du DNB série professionnelle sont les suivantes :

1. Histoire et géographie

Les origines immédiates du monde actuel

- Les grandes lignes des relations internationales de 1945 à nos jours ; la décolonisation.
- Les principales étapes de l'histoire intérieure française de 1945 à nos jours.

Le monde actuel

- La France.
- Les États-Unis.

2. Éducation civique

L'organisation des Nations-unies : principes de référence (Déclaration universelle des droits de l'homme) ; quelques exemples d'actions pour le maintien de la paix dans le monde.

Les institutions de la Ve République : valeurs, principes et symboles de la République (étude du préambule de la Constitution et des textes qu'il évoque) ; l'organisation des pouvoirs et leur rôle à travers l'étude du cheminement de la loi, de son élaboration à son application ; le sens des élections.

Les institutions de l'Union européenne, l'importance de la citoyenneté européenne.

NB : pour le traitement des questions d'éducation civique, on s'appuiera principalement sur des exemples concrets ou des études de cas pris dans l'actualité.

La troisième partie de l'épreuve (repères chronologiques et spatiaux) porte sur les grandes dates ou périodes ainsi que sur les localisations indispensables à l'intelligence des questions au programme d'histoire et géographie retenues pour l'examen ». (BO n° 31 du 9 septembre 1999).

Série technologique

Les questions au programme du DNB série technologique sont les suivantes :

1. Histoire et géographie

Histoire

- **La Première Guerre mondiale et ses conséquences** : principales phases du conflit ; la nouvelle carte politique de l'Europe.
- **L'entre deux guerres** : années Vingt et années Trente : prospérité et crise ; les difficultés des démocraties, l'exemple de la France ; l'Allemagne nazie.
- **La Seconde Guerre mondiale** : les grandes phases du conflit ; Vichy, la France libre, la Résistance ; bilan matériel et moral.
- **Le Monde depuis 1945** : la nouvelle carte politique du monde ; la décolonisation et les nouvelles nations ; la France depuis 1945.

Géographie

- **La France** : peuplement et population ; les hommes et leur activité ; l'espace français, son aménagement ; place et influence de la France en Europe et dans le monde.
- **Les États-Unis d'Amérique.**

2. Éducation civique

L'organisation des Nations-unies : principes de référence (Déclaration universelle des droits de l'homme) ; quelques exemples d'actions pour le maintien de la paix dans le monde.

Les institutions de la Ve République : valeurs, principes et symboles de la République (étude du préambule de la Constitution et des textes qu'il évoque) ; l'organisation des pouvoirs et leur rôle à travers l'étude du cheminement de la loi, de son élaboration à son application ; le sens des élections.

Les institutions de l'Union européenne, l'importance de la citoyenneté européenne.

NB : pour le traitement des questions d'éducation civique, on s'appuiera principalement sur des exemples concrets ou des études de cas pris dans l'actualité.

La troisième partie de l'épreuve (repères chronologiques et spatiaux) porte sur les grandes dates ou périodes ainsi que sur les localisations indispensables à l'intelligence des questions au programme d'histoire et géographie retenues pour l'examen ». (BO n° 31 du 9 septembre 1999).